

# Rapport public Parcoursup session 2021

Lycée Charles-Francois Lebrun - BTS - Services - Tourisme (5998)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Charles-Francois Lebrun - BTS - Services - Tourisme (5998)	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	6	62	26	42	17	25
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	7	73	32	47	17	25
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels	5	206	33	83	17	25

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme

Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la réalisation de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, en langue française et au moins dans deux langues vivantes étrangères (dont l'anglais)

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie

## Attendus locaux

Intérêt et curiosité pour la culture, les arts, le patrimoine architectural et naturel

Niveau B2 de préférence être capable de communiquer dans cette langue dans un cadre professionnel avec un degré de spontanéité et d'aisance)

Avoir étudié une seconde langue et l'histoire géographique de façon continue au lycée.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation:

Matières générales:

- Culture générale et expression 2h
- Anglais 3h
- Allemand ou Espagnol 3h
- Chinois (2h, facultatif)
- Tourisme et territoires 5h

Matières professionnelles

- Elaboration d'une prestation touristique 7h
- Gestion de l'information touristique 3h
- Gestion de la relation clientèle touristique 5h
- Ateliers de professionnalisation 3h
- Parcours de professionnalisation à l'étranger (à confirmer selon situation sanitaire)

Immersion en milieu professionnel

- 14 semaines de stage

Effectifs réduits qui facilitent le travail des étudiants.

Travail de groupe et coopération entre étudiants issus de filières générales, technologiques, professionnelles.

Aide individualisée et conseils pour l'après-BTS par une équipe pédagogique très expérimentée.

- Mise en relation avec de nombreux partenaires professionnels de la région. Accès à un important fichier de lieux de stage.
- Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation pour les recherches de stage en France et à l'étranger.
- Offre d'options facultatives (chinois, projet de spécialisation, parcours de professionnalisation à l'étranger)
- Préparation de l'examen: 2 BTS blancs en seconde année, entraînement aux épreuves de contrôle continu en cours de formation.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non de se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

L'équipe pédagogique s'est répartie l'examen des candidatures et la commission a établi un classement :

- pour le groupe « autres baccalauréats »
- pour le groupe « baccalauréats professionnels »
- pour le groupe « baccalauréats technologiques »

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

### Principaux enseignements de la session :

- Hausse sensible de nombre de candidats (341 dossiers confirmés contre 232 en 2020)
- Répartition inégale des candidats entre les 3 groupes (18 % de bacheliers professionnels, 21 % de bacheliers technologiques et 61 % d'autres candidats).
- Plusieurs candidats appelés et ayant accepté la proposition n'ont finalement pas intégré notre formation (certains ont opté pour un BTS en alternance dans un autre établissement).

### Conseils aux futurs candidats :

- Se renseigner de façon précise sur le contenu et les débouchés du BTS
- Vérifier la correspondance entre sa formation secondaire et les attendus du BTS
- Etre très motivé pour exercer un métier de contact et le montrer dans la rédaction du projet de formation motivé.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	LV	notes	moyennes des LV1 et LV2 en première et terminale	Très important
	Histoire géographie	notes	moyenne en histoire géographie en première et terminale	Important
	Moyenne des résultats	notes	moyennes en première et terminale	Très important
	progression		progression des résultats sur la scolarité	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	assiduité		nombre d'absences non justifiées pendant les années au lycée	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence		cohérence entre le projet demandé et le parcours scolaire	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement associatif	engagement	si lien avec la formation demandée	Complémentaire
	job d'été	nombre de stages ou de jobs réalisés	intérêt pour les métiers du tourisme	Complémentaire

**Signature :**

FRANCOIS ANCEAU,  
Proviseur de l'établissement Lycée Charles-François  
Lebrun